

Le quorum étant atteint, Monsieur le Vice-Président Formation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ouvre la séance à 13h00 et fait lecture des pouvoirs.

1. Approbation du relevé de décisions des séances 2 mars 2023 et 5 juillet 2023 :

En l'absence de remarque, les relevés de décisions des séances plénières des CFVE du 2 mars 2023 et du 5 juillet 2023 sont **adoptés à l'unanimité**.

2. Informations Générales

Calendrier de l'évaluation des formations (2024-2025)

Étapes de l'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle



Étapes de l'évaluation du projet des formations du 1^{er} et du 2^e cycle



3. Approbation Nouvelles formations en cours d'accréditation :

3.1 : Parcours Calcul Scientifique, Statistique, Analyse des Données (CaSSAD) du Master Mathématiques et Applications :

Le nouveau parcours est présenté par Mme Juliette VENEL et M. Yacouba Boubacar MAINASSARA qui rappellent que l'objectif du master mention Mathématiques et Applications parcours CaSSAD est de former les étudiants aux deux grandes thématiques des mathématiques appliquées que sont la statistique et le calcul scientifique. Le master CaSSAD débouche principalement sur l'intégration du monde socio-professionnel (chargé d'étude, ingénieur d'étude, Data scientist...) et permet de façon plus ponctuelle la préparation d'une entrée en doctorat de mathématiques appliquées.

Monsieur Dorian PETIT demande pourquoi cette formation sera ouverte en FI et FC mais pas en FA et si l'on peut s'appuyer sur un RNCP existant ?

Mme Juliette VENEL et M. YACOUBA Boubacar MAINASSARA répondent que ce n'est pas compatible au niveau des volumes horaires pour ouvrir en apprentissage et qu'un contrat de professionnalisation sera possible en M2.

Madame Sylvie SCOYEZ précise qu'il est plus facile pour les étudiants de trouver un apprentissage qu'un contrat de professionnalisation.

Pour le RNCP, Monsieur Franck BARBIER précise qu'il s'agit du RNCP Mathématiques et applications.

Monsieur Christian COSTERMANS demande quels logiciels seront utilisés ?

Mme Juliette VENEL et M. Yacouba Boubacar MAINASSARA précisent que plusieurs logiciels seront utilisés dont Python, Gnuplot, Paraview, GMSH, Git, EMACS (GUI), Jupyter Notebook ainsi que les logiciels payants Matlab et SAS.

Madame Sylvie SCOYEZ informe qu'elle a des demandes d'entreprises sur le logiciel suite adobe et voudrait savoir si celui-ci sera enseigné dans ce master.

Mme Juliette VENEL et M. Yacouba Boubacar MAINASSARA précisent que ces logiciels ne seront pas enseignés mais que les étudiants du master CaSSAD seront capables de les utiliser.

Madame Sylvie SCOYEZ pense qu'une collaboration pourrait être mise en place entre ce master et le master marketing digital de l'IAE.

Monsieur Bernard PITON demande ce que « mini projet » signifie dans le cadre de ce master ?

Mme Juliette VENEL et M. Yacouba Boubacar MAINASSARA répondent que dans chaque module, il y aura des mini projets dans lesquels les étudiants doivent appliquer un cas pratique sur des données réelles. Concernant les projets et modules applicatifs, ils servent à appliquer toutes les connaissances apprises dans le master en réponse à des problèmes issus de l'entreprise et / ou des laboratoires de recherche de l'UPHF.

Ce point est voté et adopté à **l'unanimité**.

3.2 : Parcours IT4Smart & Sustainable Mobility (IT4SSM) du Master Informatique :

Mme Kathia OLIVEIRA et Mme Emmanuelle GRISLIN présentent ce projet de parcours du Master Informatique qui a pour objectif de former des informaticiens au nouveau contexte de la mobilité intelligente tout en considérant les enjeux actuels d'éthique et de développement durable. La mobilité intelligente (smart mobility) nécessite la maîtrise de nouvelles techniques et technologies (Internet des objets, gestion de données distribuées, sécurité des échanges, etc.) et la création de nouveaux algorithmes et logiciels pour l'aide à la décision dans les domaines du transport et de la logistique. Ces éléments conduisent à de nouvelles expertises et des changements dans les métiers actuels.

La formation a été co-construite avec 3 autres universités partenaires (Université de Cantabria, Espagne ; Tech. Univ. Poznan, Pologne ; Université de Vaasa, Finlande) et selon une approche par compétences à partir des métiers visés. Elle sera ouverte dans le cadre d'EUNICE. A l'issue de ce master, un double diplôme sera décerné.

Tous les cours seront en anglais et hybrides avec un référent de cours dans chaque pays.

Suite à la présentation Monsieur Dorian PETIT souhaite savoir si un niveau de français est exigé. Mme Kathia OLIVEIRA et Mme Emmanuelle GRISLIN répondent que non car tous les modules seront en anglais sauf éventuellement les Modules d'ouvertures.

Monsieur Jonathan BRINDLE demande quel est le public visé par cette formation ? Mme Kathia OLIVEIRA et Mme Emmanuelle GRISLIN informent qu'un BAC+3 en informatique ainsi qu'un bon niveau en anglais seront requis pour entrer dans cette formation.

Le Parcours IT4Smart & Sustainable Mobility (IT4SSM) du Master Informatique est adopté à

l'unanimité.

3.3 : Parcours Electromobilité du Master Transport, Mobilités, Réseaux :

Monsieur Philippe CHAMPAGNE présente ce parcours et précise qu'il correspond à une demande forte des entreprises (ex : Renault electricity) et rappelle les objectifs de la formation. L'électromobilité, véritable levier d'une évolution vers la mobilité durable, s'inscrit dans une logique nécessaire de diversification énergétique du secteur du Transport. L'acquisition de connaissances spécifiques, via des études et des analyses, est indispensable dans le cadre de cette filière émergente. Se former notamment à l'expérimentation et à l'évaluation de concepts techniques doit permettre d'éclairer les choix technologiques en fonction des usages et de favoriser voire optimiser le déploiement des infrastructures dédiées. Ce Master, proposé en alternance, a pour objectif de rassembler des compétences scientifiques et transversales qui permettent d'exploiter tout le potentiel de l'électromobilité à l'échelle industrielle.

Le parcours Electromobilité du Master Transport, Mobilités, Réseaux est adopté à **l'unanimité**.

3.4 : Parcours Sportif de Haut Niveau (SHN) de la Licence L3P

Monsieur Jérôme GRAINDORGE présente ce parcours qui sera donc associé à la L3P. Ce parcours répond à la réflexion suivante : Comment l'université peut-elle accompagner les sportifs de haut niveau ?

Les cours seront dispensés en distanciel avec l'organisation d'une summer school.

Le parcours Sportif de Haut Niveau (SNH) de la Licence L3P est adopté à **l'unanimité**.

4. Vote des règlements du contrôle des connaissances et des compétences des formations :

4.1 : l'INSA HdF :

Monsieur Philippe CHAMPAGNE présente ce point et précise les quelques modifications faites dans ce nouveau règlement. Après discussion, les articles 2, 10 et 14 sont modifiés.

Le règlement du contrôle des connaissances et des compétences des formations de l'INSA est voté à **la majorité des voix (17 voix pour, 1 abstention)**.

4.2 : de l'ISH

Madame Valérie RICHARDOT, Directrice de l'UA Lettres Langues Arts et Directrice de la Plateforme des Langues et Certifications, met en avant que les modifications préconisées lors du dernier conseil ont été prises en compte.

Monsieur Dorian PETIT déplore que le représentant de l'ISH ne vienne pas présenter ce règlement.

Le règlement du contrôle des connaissances et des compétences des formations de l'ISH est voté à **la majorité des voix (15 voix pour, 2 abstentions et une voix contre)**.

4.3 : de l'IUT

Monsieur Dorian PETIT précise que quelques modifications devaient être apportées à l'ancien règlement en ce qui concerne certaines MCC, notamment en TC et informatique et que cela a été effectué dans ce règlement.

Le règlement du contrôle des connaissances et des compétences des formations de l'IUT est adopté à l'**unanimité**.

5. Vote du rapport public PARCOURSUP 2023 :

Ce point est présenté par Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président Formation et Anne-Laure AUGUSTYNIK, référente PARCOURSUP. Ils rappellent que ce rapport regroupe les attendus nationaux.

Le rapport public PARCOURSUP est adopté à l'**unanimité**.

6. Information : Bilan préliminaire « MonMaster » :

Ce point est présenté par Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président Formation et Anne-Laure AUGUSTYNIK, référente MONMASTER qui font lecture des chiffres clés.

7. Information sur la construction d'un socle commun de connaissances et de compétences sur les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable afin de répondre aux injonctions ministérielles

Messieurs Philippe PUDLO et Abba HACHIMI présentent ce point.

Cela répond aux questions suivantes, Qu'est ce qui change ? Que faire ? Que disent les lois ? et que préconise le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ?

Les évaluations HCERES sont de plus en plus exigeantes également.

Il faut donc suivre un schéma directeur. Celui-ci prévoit un socle commun pour tous les étudiants de 1^{er} cycle. Afin de définir ce socle commun, des réunions seront organisées.

8. Questions diverses

En l'absence de question, Monsieur le Vice-Président formation clôture la séance à 16h20.

M. BARBIER, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Membres présents avec voix délibérative :

Collège 1 : Mme et M. BOULEKBACHE, ZOUDJI

Collège 2 Mmes et MM. RICHARDOT, SCOYEZ, COSTERMANS, PETIT

Collège 3 : Mme et MM. CHARLES, PITON, PODSADNY

Collège 4 :

Collège 5 : M. FONTAINE

Membres invités :

Mme et M. CAILLE et BRINDLE

Pouvoirs :

M. TRENTESAUX à M. PITON

M. LAMBRECHT à Mme BOULEKBACHE

M. GOUY à Mme RICHARDOT

Mme MORIN à Mme CHARLES

M. TRICOTEAUX à M. PETIT

Mme CRISTANTE à M. COSTERMANS

M. ATTAL à M. FONTAINE

M. LABOUR à Mme SCOYEZ

Fait à Valenciennes, le 06 octobre 2023.

Le Vice-Président du Conseil
de la Formation et de la Vie Etudiante,



Pr. Franck BARBIER